

APPEL À CANDIDATURE

RÉSIDENCE DE MÉDIATION

AUTRICE ILLUSTRATRICE

Novembre 2024

Date limite de dépôt : 29/09/24



PREAMBULE

L'Association Montolieu Village du Livre et des Arts œuvre depuis 1990 pour la valorisation et le développement de la littérature et des arts à Montolieu et alentours, dans un territoire rural où l'accès à la culture pour tous est une priorité. Elle gère le Musée des Arts et Métiers du Livre et met en place chaque année une programmation culturelle qui fait dialoguer la littérature et les arts. La transmission des savoirs est un volet important de son activité, par le biais d'ateliers pédagogiques arts et métiers du livre, de stages d'initiation pour le grand public, de cours d'Histoire de l'art et de visites guidées du Musée.

OBJECTIFS DE LA RESIDENCE

- Soutenir les métiers du livre en offrant à une autrice illustratrice un temps de médiation et de création rémunéré, dans un lieu convivial ;
- Favoriser la présence artistique sur notre territoire rural ;
- Favoriser le partage d'une expérience sensible par la rencontre avec différents publics (enfants, étudiants, habitants), et favoriser leur expression culturelle ;
- Créer une synergie au sein du Village du Livre et des Arts à travers les rencontres et partages ;

OBJET DE LA RESIDENCE

L'Association Montolieu Village du Livre et des Arts renoue en 2024 avec les résidences d'auteur en proposant à une autrice illustratrice une résidence de médiation d'une durée de 3 semaines au mois de novembre 2024. L'autrice illustratrice devra avoir édité au moins un ouvrage.

La résidence de médiation met l'accent sur la rencontre avec différents publics pour échanger autour du métier et transmettre ses savoirs. La répartition du temps sera la suivante :

- **temps de médiation : 70 %**
- **temps de création de 30 %.**

Ce pourcentage pourrait toutefois être revu si la démarche de l'autrice illustratrice l'induisait spécifiquement.

DATE ET DUREE

La résidence est prévue pour une durée de trois semaines, du 12 au 29 novembre 2024

CONDITIONS D'ACCUEIL

- Mise à disposition d'un logement équipé dans le village de Montolieu.
- Mise à disposition d'un atelier dans l'espace du Musée des arts et Métiers du Livre, avec bureau, et possibilité d'utiliser le matériel du Musée : atelier de typographie, presse à épreuves, presse de gravure, massicot.
- Accompagnement et aide par le personnel du Musée si besoin
- Accès au réseau wifi, copieur scanner A4

Prise en charge par la structure d'accueil :

- Allocation de résidence : 1800 euros bruts pour 3 semaines
- Défraiement du déplacement dans la limite de 250 €
- Défraiement du matériel dans la limite de 100 €
- Prise en charge du logement et des frais de fonctionnement (chauffage, électricité, eau...)
- Prise en charge d'un repas en cas de déplacement à la journée sur le temps de médiation

A noter que le Village de Montolieu est situé dans la Montagne Noire, à 20 km de Carcassonne en voiture. Il dispose de services de proximité : épicerie, boulangerie, cave à vins, producteurs de légumes bio, restaurants, médecins, pharmacie etc. On peut aisément y vivre sans véhicule, mais les déplacements en bus vers Carcassonne sont limités (un bus le matin à 7h et deux pour le retour à 17 et 18h). La structure d'accueil peut accueillir l'autrice à la gare de Carcassonne et la ramener à la fin de la résidence, et assurer le déplacement en cas d'action de médiation en dehors du village.

ENGAGEMENTS DE L'AUTRICE

- Co-construire avec la structure d'accueil un programme de médiation prenant en compte la diversité des publics du territoire ; ce programme sera inscrit dans la convention d'accueil et devra être respecté ;
- Séjourner le temps de sa résidence sur le territoire ;
- Apposer les mentions précisées par la structure sur toute publication et/ou communication
- Prendre à sa charge ses frais de repas et de déplacement hors activités de médiation et de déplacement domicile / lieu de résidence non prévus dans la convention d'accueil.

MEDIATION

Les actions de médiation devront s'adresser à différents publics du territoire (ex : rencontres, ateliers, balades dessinées...) :

- Ecole primaire de Montolieu

- Habitants du village : enfants, adultes, seniors
- Public du Musée des Arts et Métiers du Livre

Elles pourront se dérouler dans différents lieux : école, Musée, librairies, foyer municipal, bibliothèque municipale, extérieurs....

Un temps de restitution permettra de présenter le déroulé et le résultat des actions réalisées.

Deux interventions (rencontre ou workshop) seront organisées avec nos partenaires :

- Classe des Beaux-arts de la Fabrique des Arts – Carcassonne Agglo
- Collège Antoine Courrière à Cuxac Cabardès

Le programme précis sera validé après concertation entre l'intervenante et l'Association Montolieu Village du Livre et des Arts.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra obligatoirement comporter les pièces suivantes :

- une lettre de motivation et note d'intention : forme des actions de médiation envisagées en fonction des publics ;
- un CV ;
- un dossier artistique synthétique : extraits de travaux réalisés représentatifs de l'univers artistique (10 maximum) et éventuelles copies d'articles de presse ; mentionner le ou les ouvrages publiés ;
- une attestation de statut (affiliation à la maison des artistes, numéro de SIRET,...) ;

CRITERES DE SELECTION

L'autrice illustratrice sera sélectionnée par un jury sur dossier en fonction de l'originalité de son projet et de la double dimension artistique et de médiation.

DEPOT DES DOSSIERS

Dossiers à envoyer par mail, ou wetransfer à : direction@mvd.fr

Ou par voie postale à : Musée des Arts et Métiers du Livre - 39 rue de la Mairie - 11170 Montolieu

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **29 septembre 2024**. Le jury se réunira début octobre pour délibérer.

CONVENTION

Une convention de résidence spécifiant les engagements de l'Association Montolieu Village du Livre et des Arts et de l'autrice accueillie sera signée en début de séjour. Un état des lieux entrant et sortant des locaux de la résidence sera effectué. Une attestation de responsabilité civile couvrant le temps de résidence sera demandée.

RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Gaëlle Ferradini au 04 68 24 80 04 ou par mail à direction@mvd.fr.